SCEAUX.fr

ou au 01 41 13 33 00

Jusqu'à 23 h, la mise à disposition des locaux est gratuite pour les associations scéennes à but non lucratif et/ou pour des associations organisant des manifestations d'intérêt local à but désintéressé. Elle est payante pour tous les autres types de réservations. Tout dépassement d'horaire au-delà de 23 h est facturé selon la grille tarifaire, quel que soit le statut de l'occupant.

Pour les particuliers, contacter le service Sceaux info mairie.

Organisme
Nom de l'organisme
Adresse de l'organisme (obligatoire):
Téléphone de l'organisme
E mail de Nevreniense
E-mail de l'organisme
Représentant légal de l'organisme

Demandeur Civilité (obligatoire) Madame	
Monsieur	
Prénom(s)	
Nom	
Fonction	
Adresse (obligatoire):	
Téléphone (obligatoire):	
E-mail (obligatoire):	

ÉTAPE SUIVANTE



VILLE DE SCEAUX 122 RUE HOUDAN 92330 SCEAUX

